FORMATION BNSSA + PSE1

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Présentation

Le BNSSA permet d'effectuer des missions de surveillance sur plan d'eau tels que les bassins naturels, bassins artificiels des piscines d'accès payants ou gratuits. Il permet également d'assister les Maîtres-Nageurs sauveteurs dans la surveillance des baignades.

Prérequis

- Fournir une carte d'identité en cours de validité
- Etre agé de 17 ans au premier jour de la formation
- Fournir un certificat médical
- Etre capable d'effectuer 200 mètres en -3'20mn (voir le modèle à télécharger)
- Etre capable d'effectuer une apnée de 20 mètres

Programme

- Etude de la réglementation du nageur-sauveteur
- Préparation aux épreuves de sauvetage aquatique
- Préparation aux dégagements d'urgence aquatiques

Méthodes pédagogiques

Le stage BNSSA repose sur 3 piliers :

- L'accompagnement individualisé de chaque stagiaire
- L'apprentissage théorique et technique des connaissances liés au métiers du nageur-sauveteur
- La mise en situation progressive du stagiaire en contexte d'examen

Critères d'évaluation

Le stagiaire est évalué durant toute la durée du stage. Ainsi, il est en mesure de valider les étapes progressivement. Une fois chaque épreuve validée, il sera mis en contexte d'examen et devra valider les épreuves les unes après les autres. La réussite du stagiaire lui permettra d'être présenté à l'examen final.

Si vous êtes déjà titulaire du PSE1 et que vous souhaitez uniquement accéder à la formation BNSSA contactez-nous. Chaque stagiaire devra être muni d'une tenu de bain, palmes, masque et tuba.

Durée
55 h

Diplôme
Formation certificative

Lieu
A2SA
PARIS ou VAL D'OISE

contact95@a2sa.org/ 0756 854 163 contact75@a2sa.org/ 0766 705 977

Objectifs
Préparation et passage de l'examen BNSSA

Participants
6 à 12 stagiaires

Recyclage
Tous les 5 ans